



Le 28 octobre 2016

Par courriel, SDÉ et messenger

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'adoption de normes de fiabilité relatives à la protection des infrastructures critiques (normes « CIP ») d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec le (« Coordonnateur »)
Dossier Régie: R-3947-2015 / Notre dossier : R051448 JOT

Chère consœur,

Le Coordonnateur dépose, conformément à la décision D-2016-119 de la Régie, son complément de preuve sous pli séparé et confidentiel (**HQCMÉ-8, Document 1**), ainsi qu'un rapport de l'expert Brian D. Evans-Mongeon (**HQCMÉ-9, Document 1**).

Les documents originaux vous parviendront « *Sous pli confidentiel* » dans les meilleurs délais.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Jean-Olivier Tremblay*

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

JOT /sg

p. j.

c. c. M^e Paule Hamelin
M^e Pierre Grenier